

Elaboration d'un diagnostic prospectif du département du Lot

Note de présentation de l'étude – collège des chefs de service du 4 juillet 2007

Suite à l'élaboration d'un **diagnostic régional prospectif de la région Midi-Pyrénées** restitué fin 2006, le préfet du Lot avait souhaité une déclinaison de ce diagnostic à l'échelle du département du Lot. La conduite de cette étude a été confiée à la DDEA qui s'appuiera pour sa réalisation sur un prestataire externe (bureau d'études dans le cadre d'un marché public).

Objectifs de l'étude prospective

L'objectif de l'étude est de connaître les scénarios possibles pour l'avenir du département du Lot et d'en dégager les stratégies de l'Etat afin d'assurer un avenir souhaitable au territoire. L'étude permettra ainsi de connaître les orientations à prendre dès aujourd'hui et à porter devant les instances décisionnelles du département. Ces orientations seront également traduites dans les portés à connaissance de PLU et en argumentaire pour un éventuel SCOT. Enfin elle permettront d'appréhender les enjeux d'évolution des intercommunalités.

Pourquoi réaliser un diagnostic prospectif à l'échelle du département du Lot...

La DDEA doit porter, à l'échelle locale, le discours de l'Etat en matière d'aménagement et d'organisation spatiale auprès des élus locaux et des instances décisionnelles locales. Ce discours doit traduire une prise de position sur les grandes orientations à prendre, dès à présent, dans le département, pour permettre d'atteindre, dans le long terme, un avenir souhaitable pour le territoire. Pour ce faire, la DDEA doit disposer d'une étude prospective à échéance 2020-2025, mettant en évidence les futurs possibles du territoire lotois et les grandes stratégies de développement à mettre en place pour tendre vers l'un ou l'autre de ces futurs et, ce, dans un contexte multisectoriel – démographique, économique, social, urbanistique, ...

Le Lot est un territoire dont les enjeux sont forts et peuvent se décliner selon 3 échelles géographiques :

– « **Le Lot dans son contexte extérieur** ».

Le département du Lot est situé aux confins de la région Midi-Pyrénées et constitue la zone de contact avec 3 autres régions – Aquitaine, Limousin et Auvergne.

Cette situation de carrefour géographique entre 4 régions constitue-t-il un atout ou un handicap pour le département du Lot : territoire oublié ou zone de contacts privilégiée ? Bénéficiant d'une position géographique favorable, l'espace lotois peut-il évoluer vers une situation réellement stratégique ?

Parallèlement, le territoire lotois est situé sur l'axe Paris-Toulouse aux niveaux routier, autoroutier et ferroviaire. Mais, dans une société de plus en plus dépendante des modes de déplacements, sa situation pourrait se dégrader. En effet, éloigné de « l'aire métropolitaine » reconnue comme la zone de rayonnement de l'agglomération toulousaine, le Lot reste un territoire isolé et peu peuplé pour lequel il n'apparaît pas essentiel de pérenniser une offre de transport au niveau national (le projet de Ligne Grande Vitesse privilégie le tracé Toulouse-Bordeaux- Paris).

Parallèlement, une prospective en matière de transport aérien s'avère particulièrement intéressante compte tenu de l'engouement des populations étrangères pour le département.

- **« Le Lot, entité départementale ».**

Le Lot, territoire encore rural, a des ressources paysagères, environnementales et touristiques capitales qui permettent au département d'exercer une attractivité importante sur des populations extérieures, cette attractivité étant essentielle pour son développement local.

Toutefois, une mutation rapide du territoire s'engage et le département du Lot doit être un réel acteur de son évolution afin d'éviter des constats négatifs a posteriori et notamment en terme d'habitat dispersé, d'étalement urbain et de gestion de l'espace, de déplacements, de sauvegarde des paysages, des sites touristiques et de préservation du patrimoine naturel, du patrimoine bâti et de la qualité architecturale,...

Par ailleurs, le Lot est un territoire dans lequel l'activité agricole, encore importante, présente des caractéristiques particulières: majorité de petites exploitations très diversifiées dont l'activité est organisée autour de cultures labellisées, agriculture valorisée dans le cadre d'une économie de type touristique et du développement local.

Comment l'agriculture lotoise pourra-t-elle rester indépendante vis à vis des politiques à venir (PAC 2013) ? Quels effets ces politiques auront-elles au niveau démographique ? face à la concurrence foncière et aux démarches d'urbanisme?

Enfin, le département du Lot ne passera pas au travers des enjeux énergétiques des décennies à venir. D'une part, l'alimentation électrique du Lot fait débat depuis quelques années et ses carences posent la question des limites de capacité de développement du département. D'autre part, en milieu rural la dépendance vis à vis de la voiture est des plus forte. L'organisation des services publics sur le territoire et les dessertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont non seulement des facteurs de solidarité territoriale, mais également peuvent avoir des incidences sur les pratiques en matière de déplacements.

- **« Le Lot, une imbrication d'infra-territoires et de particularismes locaux »**

Le Lot est un « département morcelé » où coexistent des infra-territoires caractérisés par des paysages, des développements économiques, des profils socio-démographiques, des densités, des rapports à l'espace, ... très différents les uns des autres. Malgré tout, ces espaces entretiennent des relations, ils existent les uns par les autres et inter-agissent les uns sur les autres. Par conséquent, ces particularismes locaux associés façonnent l'identité lotoise. Bien entendu, les politiques sectorielles et territoriales du conseil régional et du Conseil Général, puis la création plus récente du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et des Pays contribuent aux objectifs de cohésion et de solidarité territoriale. Il est toutefois à noter l'absence de planification supra-communale dans le département du Lot.

Existe-t-il une réelle cohésion territoriale au sein du département du Lot ou est-il simplement le résultat de la juxtaposition d'infra-territoires sans centres d'intérêt communs ? Comment ces particularismes locaux s'organisent-ils pour façonner l'identité du Lot ?

Contenu et structure de la prestation

La prestation sera inscrite dans les 3 échelles de territoire décrites ci-dessus.

L'étude est scindée en 3 phases:

-Phase 1 : établir un diagnostic dynamique du territoire lotois

Cette phase doit permettre de comprendre le fonctionnement actuel du territoire lotois, par une étude rétrospective et par l'élaboration d'un diagnostic dynamique du département du Lot, qui mettra en évidence les limites / les atouts et ressources, les forces / les faiblesses, les enjeux

économiques, environnementaux, sociaux,...du territoire en terme de risques / opportunités. Cette phase construira un socle de connaissances permettant d'accéder à une bonne connaissance du territoire et pour préparer l'étude prospective.

-Phase 2 : élaborer des schémas prospectifs pour le système lotois...

Cette phase présentera les différents scénarios possibles d'évolution du département du Lot :

- le scénario « fil de l'eau » qui est caractérisé par une relative passivité des acteurs qui subissent les grands projets et la poursuite des tendances actuelles,
- des scénarios intégrant de réelles stratégies d'acteurs pour donner aux tendances évolutives une orientation choisie.

Cette phase déterminera également, pour chaque scénario, les diverses phases d'articulations pouvant faire varier la tendance et le passage d'un scénario à un autre. Dès lors, le prestataire mettra en évidence les enjeux majeurs de développement propres à chaque scénario d'évolution possible et propre à chaque acteur du territoire (État, Collectivités Locales).

-Phase 3 : déterminer les enjeux territoriaux pour l'Etat dans le Lot

Le prestataire déterminera les enjeux stratégiques majeurs pour le département du Lot puis dégagera les stratégies d'action qui doivent être portées par l'Etat et plus particulièrement par la DDEA du Lot afin que puisse s'amorcer la construction d'un schéma souhaitable pour le département et notamment en terme de développement durable.

Organisation de l'étude

Lancement de la consultation : **14 mai 2007**

Date limite de remise des offres : **26 juin 2007**

Commission d'attribution : **12 juillet 2007**

Exécution des prestations: période de **10 mois** (du 1er septembre 2007 au 30 juin 2008)

Septembre 2007: réunion interministérielle pour présentation du bureau d'étude et de la méthode de travail.

Une restitution partielle est prévue à la fin de chaque phase et une restitution finale à la remise des documents.

Personnes ressources à la DDEA

* *Service Aménagement de l'Espace et des Paysages*

Patrick MORI, chef de service

* *Unité Etudes et paysages*

Sébastien TRUQUET, chef d'unité

Véronique REY, chargée d'études (veronique.rey@equipement-agriculture.gouv.fr)